

116044 Régime d'emprunt de la SAAQ

To: Michel Côté [REDACTED]
Bcc: Nathaniel Henry [REDACTED]
Date: Tue, 23 Apr 2024 14:56:00 +0000
Attachments: RE: Régime d'emprunts de la Société de l'assurance automobile du Québec (103.42 kB)

Bonjour,

La SAAQ a actuellement un régime d'emprunt de 630 M\$ autorisé par le décret 522-2022 du 23 mars 2022. La demande 116044 vise à instituer un régime d'emprunts de 817 M\$, soit 717 M\$ pour ses besoins opérationnels et 100 M\$ pour ses projets d'investissement.

Prends note que nous avons été consulté par le MFQ en mars à ce sujet, voir p.j. Rappelons que la SAAQ est un OAQB fortement déficitaire pour au moins jusqu'en 2028-2029.

Par conséquent, je propose d'informer l'analyste du SSPBP responsable du MFQ que nous n'avons pas de commentaire.

Bonne journée

Nathaniel Henry, MBA

Analyste budgétaire

Direction des programmes environnementaux et culturels

Sous-secrétariat aux politiques budgétaires et aux programmes

Secrétariat du Conseil du trésor

875, Grande-Allée Est, 2^e étage, secteur 100

Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : [REDACTED]